

Le Pôle Numérique

Carcassonne Agglo
terres du numérique



Sommaire

Introduction	P3
1/ Le Pôle d'Activités Numériques : une ambition forte	P4
2/ La Maison du Numérique et de l'entrepreneuriat, coeur du projet de Pôle d'Activités Numériques	P5
3/ Les impacts attendus du projet de Pôle d'Activités Numériques	P7



Introduction

Dans le cadre du Schéma de Développement Economique de Carcassonne Agglo, l'économie numérique a été identifiée comme un axe stratégique de développement pour le territoire. L'Agglo s'est résolument engagée dans un projet global visant à favoriser l'installation et le développement d'entreprises de la filière numérique ainsi qu'à accompagner les activités ayant recours au numérique pour asseoir et conforter leur émergence ou leur consolidation.

Ce projet converge avec les priorités régionales et européennes : le SRDE et le programme opérationnel 2014-2020 (stratégie de recherche et d'innovation de spécialisation intelligente dite « 3S »). Il trouvera, en toute logique, toute sa pertinence dans les priorités régionales du futur Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) en cours d'élaboration.

Pour mener à terme ce projet, Carcassonne Agglo s'est concentré sur trois axes d'intervention :

- La mise en œuvre d'une démarche de maîtrise foncière et immobilière pour offrir un espace d'implantation favorable aux entreprises.
- L'irrigation du site en Très Haut Débit (THD) et Ultra Haut Débit (UHD)
- La mobilisation de dispositifs et d'acteurs locaux favorisant la création d'activités et d'emplois

La structuration de l'économie numérique participera à la création d'activités et d'emplois, à la professionnalisation des acteurs locaux ainsi qu'à la valorisation du territoire de Carcassonne Agglo.

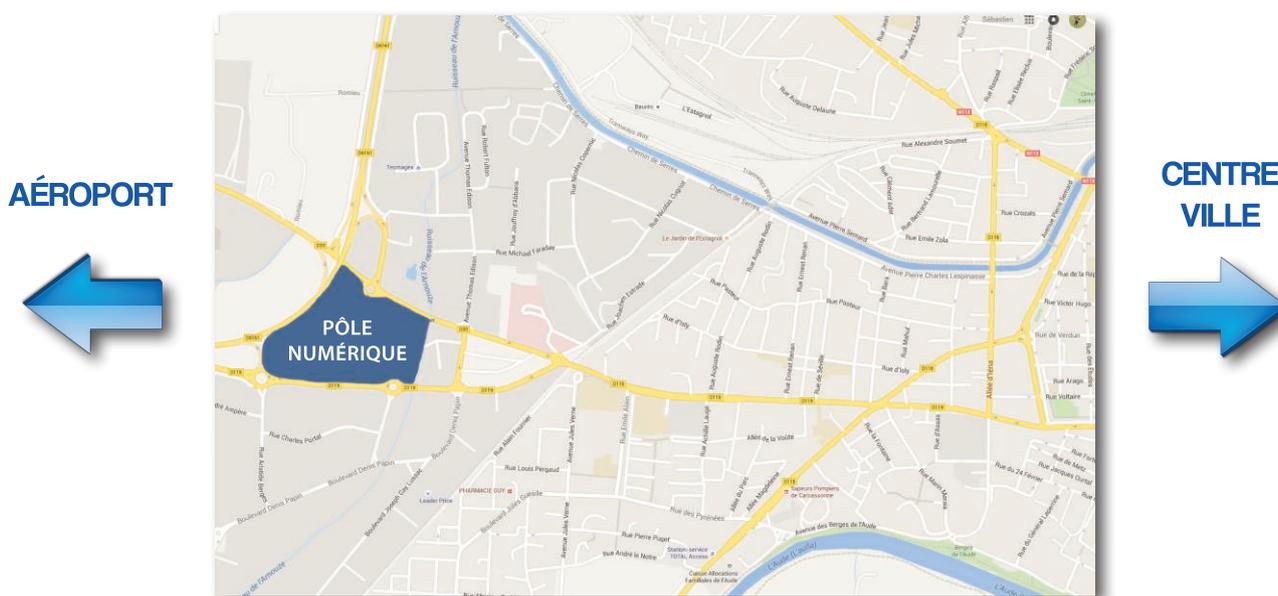


“ 73 communes,
pour un destin
commun ”

1. Le Pôle d'Activités Numériques : une ambition forte

La ZAE St-Jean de l'Arnoze à Carcassonne, située sur un emplacement stratégique (axe aéroport/centre-ville) a été retenue par Carcassonne Agglo comme site pour le développement d'un pôle dédié au numérique et à l'entrepreneuriat.

Dans le cadre de la démarche de réhabilitation et de thématisation de la zone concernée, un périmètre potentiel de développement du projet de 8 ha a été identifié dans un périmètre plus large de veille foncière de 17 ha. Ce périmètre correspond à un conventionnement entre Carcassonne Agglo et l'Etablissement Public Foncier du Languedoc-Roussillon. L'objet de cette contractualisation concerne la réalisation d'une veille foncière, le portage financier sur les opérations d'acquisitions ainsi que la réalisation d'études nécessaires.



Carcassonne Agglo, déjà partenaire du déploiement du Très Haut Débit (THD) dans le cadre du schéma « Aude 2030 », a décidé de se lancer dans une démarche visant à la construction d'un réseau de desserte et d'interconnexion Ultra Haut Débit (UHD) afin de favoriser l'attractivité et le développement d'un tel pôle. Le déploiement de l'infrastructure numérique permettra de répondre aux besoins des entreprises et porteurs de projets de la filière.

2 . La Maison du Numérique et de l'Entrepreneuriat, coeur du projet de Pôle d'Activités Numériques

Située au cœur du pôle numérique, à proximité des entreprises de la filière numérique, la Maison du Numérique et de l'Entrepreneuriat remplira plusieurs fonctions :

- *Accueil des entreprises et des porteurs de projets*

Guichet unique et point d'accueil de Carcassonne Agglo à destination des entreprises de la zone, des porteurs de projets, cet espace d'accueil servira à orienter et accompagner les porteurs de projets, quel que soit leur statut, vers l'interlocuteur le plus à même de répondre à leurs interrogations.

- *Structuration d'une offre d'accueil et d'hébergement* des porteurs de projets et des entreprises à tous les niveaux de maturation des projets. La Maison du Numérique et de l'Entrepreneuriat proposera des espaces en location afin de faciliter l'implantation ou le développement d'entreprises numériques, l'hébergement de Start 'Up et autres entreprises basant leur développement sur l'usage du numérique, avec ou sans accompagnement et services support.

En complémentarité et partenariat avec les structures d'accompagnement existantes (pépinière CréAude et organismes consulaires), la Maison du Numérique et de l'Entrepreneuriat proposera différentes formules d'hébergement et d'accompagnement des entreprises.

De l'idée au projet

Du projet à la création

De la création à la pérennisation

FORMALISER
SON IDÉE

CONSTRUIRE
SON PROJET

DÉMARRER
SON ACTIVITÉ

ANCRER
SON ACTIVITÉ

Incubateur
de projets

CCI
CMA

Couveuse
Coopérative
Pépinière

Hôtel
d'entreprises

L'incubateur de projets visera à favoriser le développement de l'entrepreneuriat qu'il soit de l'économie traditionnelle ou de l'économie sociale et solidaire. Il s'appuiera sur l'utilisation des espaces collectifs pour proposer des accompagnements individuels et / ou collectifs de tout entrepreneur potentiel afin de faire passer de l'envie à l'idée et construire un parcours du créateur de bout en bout du processus.

- **Mise en place d'espaces collaboratifs** favorisant la rencontre, le travail partagé et la co-construction de projets.

- * Espace de co-working
- * Tiers Lieu numérique
- * Salles de réunion
- * Espaces de convivialité

Ces espaces pourront accueillir les actions mises en place au stade d'incubation des projets ainsi que des animations spécifiques proposées par la maison du numérique (Carcassonne Agglo ou ses partenaires) :

- * Petits déjeuners thématiques
- * Meet Up
- * Job dating
- * Formations
- * Clubs d'entreprises...

- **Mise en place de permanences et de collaborations** avec les partenaires de l'accompagnement, du financement de l'entrepreneuriat : consulaires / réseaux régionaux / acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprises (SynerSud, Rezo pep, Transfert LR, URSCOP, coopératives d'activité et d'emploi...)

- **Proposition de services mutualisés** à destination des porteurs de projets, futurs créateurs et des entreprises. Une offre de services « à la carte » sera mise en place au sein de la maison du numérique et de l'entrepreneuriat. Cette offre se construira au regard des besoins exprimés par les utilisateurs et les hébergés et pourra prendre la forme de : bureaux partagés, gestion de fonction support, conciergerie...

- **Sensibilisation et formation au numérique**, en réponse aux besoins en qualification des entreprises et aux besoins en acquisition de compétences des habitants du territoire. En collaboration avec les organismes de formation locaux (Sud Formation - CCI), régionaux ou nationaux des actions de formation seront accueillies sur place.

- **Mobiliser autour des dynamiques régionales** afin de consolider les réseaux et favoriser leur développement en lien avec la FrenchSouth.digital et Digital Place.

3 . Les impacts attendus du projet de Pôle d'Activités Numériques

Estimé à environ 5 millions d'euros, ce projet ambitieux cristallise des retentissements multiples, notamment sur :

- **Le développement des entreprises existantes** : grâce aux opportunités de développement qui seront générées par les dynamiques de collaboration et partenariats en raison de la proximité géographique des entreprises.

- **La création d'entreprises** : grâce au repérage et à l'accompagnement de projets de création en phase d'émergence (incubateur) et l'accompagnement pépinière proposé. Ce projet vise également à développer de nouvelles formes de travail plus collaboratif en s'ouvrant aux porteurs de projets à tous les niveaux de maturation, qu'ils soient inscrits dans l'économie traditionnelle ou dans l'économie sociale et solidaire.

- **La pérennisation des entreprises créées** : la sécurisation des entreprises en phase de création (étoffement des dispositifs d'accompagnement : pépinière, couveuse, coopérative d'activité) et prolongation de la durée de l'accompagnement à 5 ans. De plus, les entreprises nouvelles créées pourront bénéficier d'un ensemble de réseaux existants autour du pôle numérique.

- **L'emploi local** : grâce à l'offre de formation qui sera développée visant à l'apport de compétences de base et spécifiques en numérique. Ce projet vise ainsi à l'accès à la connaissance et la montée en compétences des habitants du territoire, par la mise en place de formations adaptées aux besoins des entreprises et aux dynamiques locales.

De manière générale, ce projet aura un impact considérable sur l'attractivité et le rayonnement du territoire de Carcassonne Agglo au cœur de la nouvelle Région. La réalisation du pôle d'activités numériques favorisera l'ancrage territorial des entreprises locales ou créées. Avec ce projet, Carcassonne Agglo entend s'insérer dans les dynamiques régionales existantes autour du numérique et apporter sa contribution au rayonnement de la nouvelle grande Région.

Renseignements

Carcassonne Agglo

1 rue Pierre Germain

11 890 Carcassonne Cedex 9

economie@carcassonne-agglo.fr